

EXPO « L'APPART DU FUTUR » : BIENVENUE !

Avant de pénétrer dans l'exposition, **fermez les yeux et imaginez l'appartement du futur**. Est-il high-tech ? Rempli d'appareils hyper connectés ? De meubles aux lignes futuristes ? D'aliments à peine reconnaissables ?

Si oui, c'est normal, les imaginaires du futur ont longtemps été associés au développement technologique. Mais ça, c'était avant. Car les robots qui font le ménage, les équipements qui fonctionnent au son de la voix, le mobilier flambant neuf, les aliments ultra-transformés... tout cela a un coût écologique et social fort !

Face au dérèglement climatique et aux injustices sociales, inventons un autre futur, sobre en énergie, circulaire et solidaire !

L'appartement que vous allez visiter est un T2 entièrement aménagé avec des meubles, textiles et équipements de seconde main ou fabriqués à partir de matériaux de rebut, et des solutions les plus low-tech possible, par des structures qui créent de l'emploi local et durable, parfois en insertion (Groupe Emmaüs, Labo Envie, Ecodair, Extramuros, La Textilerie, Tout bon...).

Ces structures appartiennent à l'Économie Sociale et Solidaire (recherche d'utilité sociale, gouvernance partagée, profits limités). Vous pouvez les retrouver à Paris, en banlieue proche ou sur internet à des prix souvent très accessibles.

Se nourrir, se laver, se vêtir, se meubler ou encore se divertir, tout en soutenant une économie durable et sans se ruiner, c'est possible ! Bienvenue dans l'appartement d'un futur souhaitable qui n'attend qu'à être présent !

MERCI À EMMAÜS DÉFI, LES RÉSILIENTES, LE LABO ENVIE, TOUT BON, LE MARCHÉ SUR L'EAU, RÉSEAU COMPOST CITOYEN, LA MAISON UPCYCLING, ZÉRO WASTE FRANCE, ECODAIR, LA RECYCLERIE SPORTIVE, REJOUÉ, UAMEP X NOÉMIE DEVIME

LA CULTURE ET LES LOISIRS

SOLIDAIRES ET CIRCULAIRES

Pourquoi changer nos habitudes ?

Parce que tous les champs de notre vie sont concernés par la nécessité d'aller vers plus de sobriété. Par ailleurs, **la culture, puissant levier de circulation des idées**, peut participer à sensibiliser, faire évoluer les imaginaires collectifs, raconter les utopies plutôt que les dystopies et nous aider à nous projeter dans un avenir durable et désirable.

Plus de vie, avec moins d'infrastructures

› L'idée est de mettre l'accent sur **l'ensemble des pratiques culturelles**, des usages du plaisir et des loisirs qui élargissent les horizons existentiels et les expériences de chacun.e, **sans pour autant nécessiter des infrastructures coûteuses, sur les plans énergétique, matériel et environnemental**. C'est tout le secteur de la culture et des loisirs qui doit revoir sa façon de fonctionner (réemploi, moins de déplacements...)

Le saviez-vous ?

Livres, équipements sportifs, jeux... on retrouve des propositions en réemploi des acteurs de l'économie sociale et solidaire aussi sur le secteur de la culture :

- › Pour tous les besoins culturels (même les consoles de jeux vidéo) : [les ressourceries](#) > [Liste complète sur reemploi-idf.org](#), [label-emmaus.co en ligne](#)
- › Pour les équipements sportifs : [La Recyclerie sportive](#)
- › Pour faire réparer son vélo : [Retour vert le futur](#), [La Cycklette](#), [Solicycle](#)
- › Pour les livres : [La Table des Matières](#), [bouquinistes](#)
- › Pour les jouets : [Rejoué](#)



À découvrir

Épisode #130 | Jérémie Peltier

- Comment allons-nous pouvoir nous divertir demain ?

L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

KESAKO ?

Imaginez un monde où Label Emmaüs serait plus puissant qu'Amazon ? Un monde où la plateforme de e-commerce par excellence serait une coopérative dans laquelle les décisions sont prises avec les salarié-es et les richesses mieux distribuées, qui contribue à l'insertion de personnes éloignées de l'emploi et qui soutient un modèle de production et de consommation local et circulaire. Ce monde est celui dans lequel nous croyons, celui de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS).

L'objectif de l'ESS n'est pas de dégager des profits, mais de répondre à des besoins qui ne seraient pas ou peu couverts sur le territoire, selon un mode de gouvernance plus démocratique et en employant des personnes éloignées de l'emploi. Ces activités recréent ainsi du lien social, à la fois pour les salarié-es et pour les client-es.

Lorsqu'une entreprise d'insertion remet sur pied une personne en difficulté et lui permet de se réinsérer dans le monde du travail, elle lui apporte un mieux-être, comme à son entourage et permet à la collectivité d'économiser des allocations chômage ou des minima sociaux. Lorsqu'un·e agriculteur·rice en bio évite la diffusion de pesticides, elle contribue à un meilleur environnement pour tou·tes.

En France, l'ESS représente environ **10% de l'économie et 14% des emplois**, qui sont le plus souvent non-délocalisables. Son dynamisme lui a permis de créer 440 000 emplois nouveaux depuis 10 ans et ses besoins en recrutements devraient encore s'intensifier dans les années à venir. Ces entreprises plus détachées du court-terme ont démontré leur forte résilience à la crise et continuent à créer des emplois durables et attractifs pour une nouvelle génération en recherche de sens.

Voici 3 principes qui définissent l'ESS :

- 1. L'utilité collective ou l'utilité sociale du projet**
- 2. La gouvernance démocratique**
- 3. La non-lucrativité individuelle**

Utilité collective ou utilité sociale du projet

Une structure de l'ESS est nécessairement au service d'un projet qui bénéficie au collectif (publics vulnérables, développement du lien social, préservation de l'environnement...) et non d'un projet conduit par une seule personne dans son intérêt propre. C'est pour cela que l'on retrouve des solutions ESS sur l'ensemble des secteurs de l'économie circulaire dont l'objectif est de réduire les déchets (collecte et valorisation des déchets, réemploi, sur-cyclage, prévention...).

Gouvernance démocratique

Celle-ci prévoit **l'information et la participation des associé·es, des salarié·es et des parties prenantes** aux décisions de l'entreprise - sans que celle-ci soit liée uniquement à leur apport en capital ou au montant de leur contribution financière.

Non-lucrativité individuelle

Ce principe n'interdit pas de faire des profits, mais il en empêche l'appropriation individuelle - à des actionnaires par exemple. Cette règle est absolue dans les associations, où aucun dividende ne peut être versé aux adhérent·es. Elle est relative dans les coopératives, où les salarié·es peuvent recevoir individuellement jusqu'à la moitié du bénéfice réalisé.

Pour les entreprises commerciales, la rémunération versée au/à la salarié·e le/la mieux payé·e ne doit pas excéder 10 x le smic par an (primes comprises). Les titres de capital de l'entreprise ne doivent pas être soumis à des négociations en bourse.

Comment reconnaître une structure de l'ESS ?

- **Par son statut** : associations, coopératives, mutuelles et fondations
- **Grâce à l'agrément ESUS** (Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale) : label d'identification d'appartenance à l'ESS pour tous les autres statuts (SA, SAS, EURL...). Pour l'obtenir, une entreprise doit se soumettre aux 3 principes préalablement cités, parmi d'autres.



Le saviez-vous ?

Paris a pour ambition de devenir « la Capitale solidaire, dynamique et innovante ». De nombreux efforts sont faits pour accompagner le développement des structures de l'ESS et changer l'économie !

À regarder

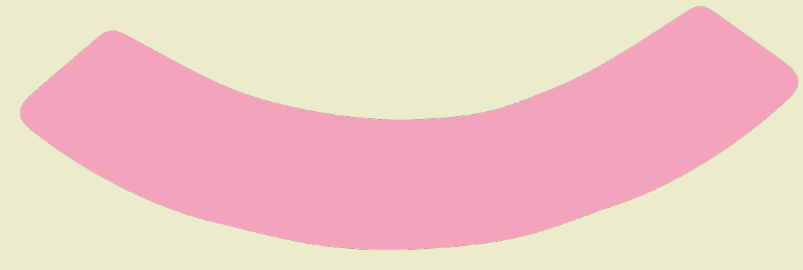
La mini-série docu "Dans les coulisses de l'ESS"



EMBARQUÉ·E

LE BOOSTER DU MOBILIER CIRCULAIRE

UN PROGRAMME DES CANAUX



Les meubles de l'exposition proviennent du Booster du Mobilier Circulaire, le 1er programme d'accompagnement national dédié aux agences, fabricants et éditeurs de mobilier qui souhaitent intégrer l'économie circulaire dans leurs processus de production.

Principes du programme :

Pendant 18 mois, 15 à 20 structures françaises sont accompagnées par Les Canaux et son réseau d'experts au prototypage et à la commercialisation d'une gamme de meubles produite en série à partir de matériaux issus du réemploi ou de la réutilisation (sur-cyclage). En fin de programme, les meubles créés par la promotion font l'objet d'une exposition itinérante.

Le programme a été lancé en 2019 par Les Canaux en partenariat avec Valdelia, l'éco-organisme chargé de la collecte et la valorisation du mobilier professionnel. La 3e édition démarrée en octobre 2022 bénéficie du soutien stratégique du Mobilier National, de l'UGAP, de l'Ameublement français, du FCBA et de Maison&Objet.

Pourquoi n'avoir exposé que les meubles du Booster ?

Même si nous aurions souhaité diversifier la provenance du mobilier exposé (seconde main), nous avons privilégié la sobriété (transport, énergie) et choisi d'utiliser les meubles des expositions des 2 premières éditions qui étaient déjà dans la Maison (catalogues sur lescanaux.com).

Le prix du sur-cyclage

Contrairement à ce que l'on pourrait imaginer, réemployer des matériaux est plus compliqué que de partir de matériaux neufs. Cela demande une logistique et un savoir-faire particuliers que les professionnels commencent tout juste à acquérir. Ces meubles étant fabriqués en France, leur prix reflète aussi le temps passé et le coût horaire français. Les petits budgets préféreront les meubles en réemploi que l'on trouve en ressourcerie (tous types de biens) ou recyclerie (un type de bien).

Merci aux partenaires du programme et à tous les fabricants exposés !

Épisode #7 | CouliDoor, Tizu et Meubles Loizeau
- Repenser le mobilier

À écouter



émulsion

LES INGRÉDIENTS DE L'ÉCONOMIE DURABLE